



Appels à projets

publié le 27/09/2022

Vers une Sixième repensée et CAP Seconde

Descriptif :

L'académie de Poitiers lance deux appels à projet, en direction des collèges pour "Vers une Sixième repensée" et vers les réseaux ECLORE pour "CAP Seconde"

Sommaire :

- Vers une sixième repensée
- CAP Seconde

L'académie de Poitiers lance deux appels à projet, en direction des collèges pour "Vers une Sixième repensée" et vers les réseaux ECLORE pour "CAP Seconde"

● Vers une sixième repensée

L'axe 1 du projet académique insiste sur la nécessaire maîtrise des fondamentaux, pour que nos élèves puissent avoir confiance, s'inscrivent dans des parcours scolaires ambitieux, et que l'École donne ce qu'elle doit à tous, une Égalité des chances.

L'objectif est de réfléchir à de nouvelles formes scolaires afin de garantir des apprentissages durables en s'adaptant aux caractéristiques et aux besoins spécifiques de chaque élève. Les projets pourront s'inscrire dans le cadre d'expérimentations dérogatoires à la réglementation en vigueur, après autorisation, encadrées par les dispositions du code de l'éducation (articles L.314-1 à L.314-3 et articles D 314-1 à D314-7 du code de l'éducation).

L'expérimentation est à géométrie variable. Les équipes pourront s'emparer d'une ou plusieurs thématiques, en fonction de leur contexte, de l'existant, des élèves dont elles ont la responsabilité. La réflexion pourra, par exemple, concerner :

- Le renforcement des fondamentaux (Français et Mathématiques), notamment par l'analyse des résultats aux évaluations nationales
- Le soutien de la personnalisation des apprentissages
- La mise en place d'une continuité éducative et pédagogique entre les différents temps de l'élève
- L'évolution des espaces et des temps d'apprentissage, jusqu'à la répartition des heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire
- La création de collectifs de travail et de nouvelles collaborations enseignants, dans la classe et hors la classe (co-intervention, y compris avec des professeurs du 1er degré, projets interdisciplinaires, échanges de services, ...)
- La rénovation des instances (conseil école-collège et cycle 3, conseil pédagogique par exemple...)

Un accompagnement par le CARDIE et l'EAFIC pourra être mis en place de l'animation de la concertation, à la rédaction de la réponse à l'appel à projet jusqu'à son opérationnalisation, en fonction des besoins des équipes, et à n'importe quel moment de la démarche engagée.

● CAP Seconde

Il s'agit de proposer des modalités de travail et/ou d'organisation qui répondent aux objectifs suivants, sur l'année N et N+1 :

- Renforcer la **liaison collège-lycées** en ciblant notamment les fondamentaux
- Construire le **Parcours Avenir** et l'ambition des élèves
- Organiser et/ou rénover les **modalités de suivi et d'accompagnement des élèves**, au collège (cycle 4) comme au lycée
- La réponse à l'appel à projet pourrait porter, par exemple, sur la création d'un conseil collège-lycée à l'image des conseils école-collège, un accompagnement personnalisé commun 3^e/2^{de}, des échanges de service, de la co-intervention, des dispositifs reposants sur le travail des compétences dans les fondamentaux (Français, mathématiques) et/ou dans les langues vivantes.

L'éducation à l'orientation peut aussi trouver toute sa place dans des dispositifs partagés collège/lycée.

Un accompagnement par le CARDIE et l'EAFIC pourra être mis en place de la rédaction de l'appel à projet à son opérationnalisation (animation de la concertation, identification des besoins, aide pour la rédaction ou appui éventuel par des formateurs disciplinaires...).

Documents joints

 [Appel à projet "Vers une Sixième repensée"](#) (PDF de 192.5 ko)

Appel à projet "Vers une Sixième repensée"

 [CAP Seconde](#) (PDF de 313.5 ko)

appel à projet CAP Seconde



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.